

N° 10434-2019/1-ACTS/DJA

Date du : 2 avril 2019

Rapport de présentation

OBJET : Arrêté portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints et aux agents du secrétariat général de la province Sud

PJ : Un projet d'arrêté

Le 17 mai 2019, madame Sonia BACKES a été élue présidente de l'assemblée de la province Sud.

Conformément à l'article 174 de la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999, le président de l'assemblée de province : « *peut déléguer en toute matière sa signature aux vice-présidents, au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, aux directeurs adjoints, aux chefs de service et aux chefs de service adjoints ainsi qu'aux agents publics occupant des fonctions au moins équivalentes.* ».

Ainsi, les 14 directions de la province Sud, le service de l'intendance du cabinet de la présidence et la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie se sont vu accordés la délégation de signature de la présidente le 17 mai 2019.

Il convient désormais de l'attribuer aux secrétaires généraux adjoints et aux agents du secrétariat général.

De plus, monsieur Raphael ROMANO a été nommé directeur du cabinet de la présidence de la province Sud. Il est donc proposé de lui attribuer la délégation de signature identique à celle de son prédécesseur.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.